

Dakar, le 20 JAN. 2009

Le Directeur Général

NOTE DE SERVICE No. 006

Objet : Création, composition et attributions du jury de recrutement d'un Informaticien

1. Création du jury

Dans le cadre du recrutement cité en objet, il est créé, à compter du 20 janvier 2009, un jury de recrutement.

2. Composition du jury

Sont nommés membres du jury, les personnes ci-dessous :

- Madame Audry CAPO-CHICHI ;
- Monsieur Racine GUENE ;
- Monsieur Abdoulaye COULIBALY

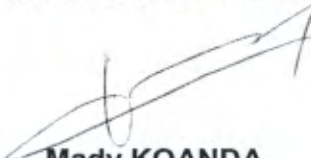
3. Attributions du jury

Il est chargé :

- d'élaborer un chronogramme de recrutement ;
- d'établir les critères et modalités de recrutement ;
- de valider la liste des pièces à fournir ;
- d'examiner les dossiers de candidature reçus ;
- d'évaluer les candidats sur la base de critères précis permettant une notation et un classement ;
- d'organiser des tests et/ou entretiens pour les candidats autorisés ;
- d'établir une liste de candidats classés par ordre de mérite et de faire des recommandations de sélection au Directeur Général.

4. Délai d'exécution

Les recommandations du jury doivent parvenir au Directeur Général au plus tard le vendredi 30 janvier 2009.


Mady KOANDA